

Rapport un séminaire de formation pour les organisations de la société civile (OSC), les agents financiers et les institutions de contrôle et de gestion des finances publiques

Introduction

Du 16 au 18 Février 2022, s'est tenu à "l'hôtel Mirabelle" de DIMBOKRO, un séminaire de formation pour les organisations de la société civile (OSC), les agents financiers et les institutions de contrôle et de gestion des finances publiques de la région du N'ZI.

Ont pris part à cet atelier, des acteurs de la société civile de la région du N'ZI regroupant les OSC, les agents financiers et les institutions de contrôle et de gestion des finances publiques.

L'objectif global du séminaire est de donner les bases nécessaires pour le contrôle de la gestion des finances publiques.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Faire comprendre au groupe cible l'intérêt de leur implication de chacun d'entre eux dans le processus de gestion des finances publiques) ;
- Faire connaître aux OSC, les différents documents communicables dans le domaine de l'économie et la GFP ;
- Rendre efficace l'action des agents des ministères techniques dans la mise à disposition des documents économiques et de GFP ;
- Mettre toutes les parties prenantes au même niveau d'information concernant le contrôle de l'action publique.

I- Déroulement du séminaire

- 1 La cérémonie d'ouverture La cérémonie d'ouverture a été marquée par une allocution.
 - La première allocution a été prononcée par **Madame Fatima TOURE**, coordonnatrice du projet que la question de la gouvernance est un défi important pour les parties prenantes. Elle a ensuite situé le séminaire dans son contexte et souhaité plein succès aux travaux.
- 2 Adoption du programme et organisation des travaux.

Le programme de travail a été de façon unanime approuvé par les participants. S'agissant du déroulement des travaux, une présentation suivie de débats en plénières, ont marqué les activités de cet atelier.

Présentation et échanges

La communication présentée a porté sur les thèmes suivants :

- Contrôle de régularité des dépenses publiques.
- Le contrôle citoyen de l'action publique
- Les informations budgétaires, prérogatives nouvelles envers les citoyens
- Présentation de quelques documents budgétaires communicables aux citoyens

Les débats ont été marqués par des questions relatives à :

- La prise en compte de la dimension Genre et de l'atténuation des effets de la mauvaise gouvernance ; L'amélioration de la communication dans le cadre de la connaissance des rôles et responsabilités des acteurs ;
- Le renforcement des capacités des acteurs afin de pouvoir jouer leurs rôles ;
- Les mécanismes d'accompagnement dans la mise en œuvre de FiPNAT et de la connaissance de la ressource ;
- La prise en compte du droit d'accès à l'information ;
- L'information et la sensibilisation pour un changement de comportement des populations ;
- La promotion des relations entre les OSC, les agents financiers et les institutions de contrôle et de gestion des finances publiques.

A l'ensemble des questions soulevées, des éléments de réponse satisfaisants ont été donnés.

A cela, il faut ajouter les contributions des uns et des autres, notamment : le développement du partenariat, une meilleure visibilité de FiPNAT à travers la connaissance des rôles des acteurs et l'appropriation des documents de politique et de stratégie, la mise en place et la fonctionnalité des cadres de concertation.

Conclusion

La culture du CCAP n'est pas encore suffisamment ancrée dans les esprits et dans les comportements des Organisations de la société civile ivoirienne. Malgré l'existence d'un cadre juridique et institutionnel qui garantit ce droit, elle peine à jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir. Il lui revient de prendre conscience de la nécessité de mettre en place des mécanismes pour l'exercice de ce droit afin d'aboutir à la mise en œuvre effective du contrôle citoyen de l'action publique en Côte d'Ivoire.